



# 6ème CONFÉRENCE INTERNATIONALE ET ATELIERS SUR L'ASSURANCE QUALITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE

Et

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU AFRICAIN D'ASSURANCE  
QUALITE (AfriQAN)*

**TROIS EVENEMENTS EN UN SEUL QUE VOUS NE DEVRIEZ PAS  
MANQUER**

**15 au 19 septembre 2014  
Accra, Ghana**

**THÈME DE LA CONFÉRENCE:**

***L'APRES 2015: DEVELOPPEMENTS EMERGEANTS DANS L'ASSURANCE QUALITÉ  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE***

## **Contexte**

Au cours des dix dernières années, le système d'enseignement supérieur en Afrique a connu un certain nombre de développements positifs sur le front de la qualité, dont six offrent des exemples remarquables. En 2004, il y avait moins de 6 agences nationales d'assurance qualité en Afrique. En 2014, ce nombre était passé à 23. Au-delà du gain numérique, toutes les 23 agences d'assurance qualité, de l'Egypte en Afrique du Nord, en passant par le Nigéria à l'Ouest, le Kenya à l'Est et

l'Afrique du Sud au Sud , ont amélioré leurs processus d'assurance qualité, malgré l'augmentation du nombre d'institutions, de programmes et d'étudiants . Deuxièmement , l'UNESCO , d'abord à travers son Bureau multi pays d'Harare en 2006, puis celui de Bamako en 2009 , a lancé en étroite collaboration avec l'Association des universités africaines (AUA ) , la Commission de l'Union africaine (CUA ) , l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique ( ADEA ) , le Réseau mondial des Universités pour l'Innovation ( Global University Network for Innovation- GUNI –Afrique ) et les principaux partenaires , une série des Conférences internationales et d'ateliers sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique ( International Conferences on Quality Assurance in Higher Education in Africa- ICQAHEA) qui ont servi de plateformes de renforcement des capacités pour plus de 2.000 professionnels de l'enseignement supérieur, des chercheurs et des experts en Afrique pour combler les déficits de capacité dans l'assurance qualité. Troisièmement , le Réseau africain d'assurance qualité ( African Quality Assurance Network- AfriQAN ) a été inauguré en 2007 pour poursuivre son mandat «d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique à travers le renforcement du travail des agences d'assurance qualité et d'autres organisations connexes ayant des objectifs similaires . Quatrièmement, l'Association des universités africaines (AUA ) à travers un large éventail des programmes et des projets, y compris le Programme d'appui à l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique et le Prix africain d'excellence dans l'enseignement supérieur ont ajouté des contributions importantes aux efforts destinés à assurer que la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique ne régresse pas. Cinquièmement, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA ) à travers son Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES ) a été à l'avant-garde des efforts qui sont envisagés pour conduire au renforcement de l'espace africain d'enseignement supérieur et de recherche (African Higher Education and Research Space- AHERS ) . La sixième preuve d'un développement positif est fournie par la Commission de l'Union africaine, qui a vigoureusement poursuivi plusieurs initiatives conduisant à l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique, avec un accent particulier sur la qualité. Plus récemment, l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale (ICACI), un Institut de catégorie 2 de l'UNESCO situé à la Bibliothèque présidentielle Olusegun Obasanjo à Abeokuta au Nigeria, créé en 2008 pour promouvoir en Afrique la mise en œuvre de la Convention culturelle de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a pris des initiatives liées à l'accréditation et l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique. En effet, l'ICACI a élaboré une note conceptuelle sur le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement de la culture en Afrique qui lui permettra de jouer un rôle important dans l'accréditation et l'assurance qualité des institutions d'enseignement supérieur impliquées dans la mise en œuvre des conventions culturelles de l'UNESCO en Afrique.

En dépit de ces évolutions positives, le maintien des normes de qualité dans l'enseignement supérieur fait face à d'énormes défis aux niveaux national et régional. La qualité des diplômés des universités continue de constituer une source d'inquiétude pour les employeurs qui exigent des meilleures normes de qualité. La qualité de la recherche est également compromise. La conclusion inévitable est qu'il y a un certain nombre de choses qui devraient être faites correctement ou mieux par rapport à la pratique actuelle si nous voulons rester compétitifs dans un monde de plus en plus globalisé. S'agit-il d'être plus créatif ou novateur dans la façon d'assurer la qualité de l'enseignement supérieur? S'agit-il de mettre en commun des ressources régionales et de partager des meilleures pratiques qui permettront d'améliorer la qualité ? Comment pouvons-nous assurer une adéquation entre l'élargissement de l'accès et une meilleure qualité des produits? Comment pouvons-nous garantir que les prestataires privés et transfrontaliers ne compromettent pas la qualité? Comment pouvons-nous mieux utiliser les nouvelles technologies pour renforcer la qualité des modes de prestation de l'enseignement supérieur traditionnel et non traditionnel? Comment pouvons-nous améliorer l'efficacité du système, en particulier sa gouvernance? Comment pouvons-nous tirer pleinement parti de la puissance de la qualité de l'enseignement supérieur pour tirer de la pauvreté

des masses des populations en Afrique? Un effort collectif conduit à un énorme pouvoir de levier, alors comment pouvons-nous capitaliser sur les initiatives continentales d'assurance qualité (y compris l'accréditation) pour promouvoir la qualité à travers les systèmes d'enseignement supérieur en Afrique, sans laisser une seule nation en marge? Ce sont des questions importantes et urgentes à aborder lorsque nous approchons l'année 2015.

L'année 2015 est remarquable à plusieurs égards. C'est la fin de la Deuxième Décennie de l'Union africaine pour l'éducation (2006-2015) et de la période de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). C'est aussi l'année au cours de laquelle la Convention régionale révisée sur la reconnaissance des études, certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats africains, connu également sous le nom de la Convention d'Arusha, approuvée en 2013, devra atteindre la vitesse de croisière pour la ratification, l'appropriation et la mise en œuvre. Sans doute aussi, 2015 constituera l'année de lancement de plusieurs plans de développement de l'enseignement supérieur en Afrique.

Il convient de rappeler que la Convention d'Arusha a été adoptée par les Ministres africains de l'éducation en Décembre 1981 à Arusha, en Tanzanie en vue de promouvoir la mobilité académique et la compréhension internationale. La mise en œuvre de la Convention a été faible en partie parce qu'en 2002, seuls 22 États parties l'avaient ratifiées. En 2002, un processus de révision de la Convention a été lancé en collaboration entre l'UNESCO et le Commonwealth of Learning. Depuis l'inclusion de cette activité dans la Stratégie africaine d'harmonisation de l'enseignement supérieur adoptée en 2007 par la Conférence des Ministres africains de l'éducation (Conference of Ministers of Education of Africa -COMEDAF), le processus de révision a été supervisé conjointement par l'UNESCO et la Commission de l'Union africaine. Le processus de révision de la Convention est maintenant terminé et une conférence internationale pour son adoption et sa signature sera organisée avant la fin de 2014. La mise en œuvre de la Convention révisée exige le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière d'assurance qualité et le développement des mécanismes et des outils nécessaires pour assurer la comparabilité et la compatibilité des diplômes et des périodes d'études à travers des processus d'évaluation transparents, équitables et efficaces. Il est admis que des efforts particuliers doivent être déployés afin d'avancer rapidement dans la réalisation d'un Cadre africain des qualifications et d'assurance qualité; le développement d'un système continental de transfert et d'accumulation des crédits et la création d'un observatoire en ligne sur l'accréditation, l'assurance qualité et la reconnaissance des diplômes. Tous ces outils et mécanismes sont indispensables pour assurer une mise en œuvre efficace de la Convention révisée d'Arusha.

Il convient de rappeler que la Convention d'Arusha a été adoptée par les Ministres africains de l'éducation en Décembre 1981 à Arusha, en Tanzanie en vue de promouvoir la mobilité académique et la compréhension internationale. La mise en œuvre de la Convention a été faible en partie parce qu'en 2002, seuls 22 États parties l'avaient ratifiées. En 2002, un processus de révision de la Convention a été lancé en collaboration entre l'UNESCO et le Commonwealth of Learning. Depuis l'inclusion de cette activité dans la Stratégie africaine d'harmonisation de l'enseignement supérieur adoptée en 2007 par la Conférence des Ministres africains de l'éducation (Conference of Ministers of Education of Africa -COMEDAF), le processus de révision a été supervisé conjointement par l'UNESCO et la Commission de l'Union africaine. Le processus de révision de la Convention est maintenant terminé et une conférence internationale pour son adoption et sa signature sera organisée avant la fin de 2014. La mise en œuvre de la Convention révisée exige le renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière d'assurance qualité et le développement des mécanismes et des outils nécessaires pour assurer la comparabilité et la compatibilité des diplômes et des périodes d'études à travers des processus d'évaluation transparents, équitables et efficaces. Il est admis que des efforts particuliers doivent être déployés afin d'avancer rapidement dans la réalisation d'un Cadre africain des qualifications et d'assurance qualité; le développement d'un

système continental de transfert et d'accumulation des crédits et la création d'un observatoire en ligne sur l'accréditation, l'assurance qualité et la reconnaissance des diplômes. Tous ces outils et mécanismes sont indispensables pour assurer une mise en œuvre efficace de la Convention révisée d'Arusha.

Un des projets qui pourrait favoriser la mise en œuvre de la Stratégie d'harmonisation est le projet pilote « Tuning » Afrique. Il s'agit d'un processus de collaboration, hautement consultatif qui implique les principales parties prenantes de l'enseignement supérieur dans des domaines spécifiques liés au développement des curricula afin d'améliorer les compétences des étudiants. Il met l'accent sur les compétences génériques et spécifiques, les systèmes de transfert et d'accumulation des crédits, les techniques d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, l'amélioration de la qualité, et la réalisation des résultats et des compétences attendus dans les cinq filières suivantes : l'agriculture, le génie civil, le génie mécanique, la médecine et la formation des enseignants.

Le projet « Tuning » devrait faciliter la mise en œuvre des programmes d'harmonisation au niveau des filières et contribuer ainsi à la création d'un système continental de transfert et d'accumulation des crédits et donc à la promotion de la mobilité des étudiants. Pour la période de 2014 à 2017, les activités d'enseignement supérieur relevant de la Stratégie conjointe Afrique-Union Européenne (UE) porteront principalement sur le projet « Tuning » et l'accréditation et l'assurance qualité dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie africaine d'harmonisation de l'enseignement supérieur et la création de l'espace africain de l'enseignement supérieur et de la recherche. La Convention révisée d'Arusha jouera donc un rôle majeur dans la mise en œuvre de ces activités qui seront coordonnées par la Commission de l'Union africaine (CUA), l'UNESCO, l'Association des universités africaines et la Commission de l'Union européenne. La 6<sup>ème</sup> ICQAHEA est considérée comme faisant partie de la mise en œuvre de (a) la stratégie d'harmonisation de l'Union africaine, (b) des plans de développement stratégique de l'Association des universités africaines; de GUNI-Afrique; du réseau africain d'assurance qualité; et du plan de travail de l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale dans le domaine de l'accréditation et l'assurance. Il constitue également un suivi à l'atelier sur l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Afrique et le projet « Tuning » qui s'est tenu du 25 au 27 Mars 2014 à Bruxelles en Belgique dans le cadre de la Stratégie conjointe Afrique-UE.

Il y a un espoir accru qu'à partir de 2015, l'avenir sera brillant pour la qualité des systèmes d'enseignement supérieur en Afrique. Cet espoir repose sur plusieurs faits et initiatives. Quelles sont ces initiatives qui serviront de catalyseurs pour induire un avenir brillant pour la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique? Comment les décideurs, y compris les Ministres en charge de l'enseignement supérieur, les chefs d'établissements d'enseignement supérieur, les praticiens de l'assurance qualité, les étudiants, les parents, le secteur privé, les médias, les partenaires au développement, en fait l'ensemble des parties prenantes peuvent-ils participer au développement, au raffinement et à la mise en œuvre de ces initiatives? Comment l'assurance qualité aux niveaux national et continental peut-elle être renforcée afin de produire des diplômés de meilleure qualité dans l'enseignement supérieur? Voici quelques-unes des questions principales qui seront abordées lors de la 6<sup>ème</sup> ICQAHEA.

## Objectifs de la conférence et de l'atelier

Les objectifs sont :

- examiner les initiatives nationales et continentales en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique mises en œuvre jusqu'en 2014 ;

- documenter les meilleures pratiques d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur dans les autres régions du monde et en tirer les leçons pour promouvoir la culture de la qualité en Afrique ;
- prévoir les développements post- 2015 en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique à partir d'initiatives mises en œuvre aux niveaux continental et mondial ;
- approfondir la compréhension de la notion et du paradigme de mise en œuvre de l'espace Africain d'enseignement supérieur et de recherche et du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation ;
- favoriser l'acquisition des compétences dans ( a ) la mise en œuvre de la Convention révisée d'Arusha ; ( b ) la mesure et la modélisation de la qualité dans l'enseignement supérieur ; ( c ) l'assurance qualité des systèmes d'apprentissage ouvert et à distance : ( d ) le renforcement de la mise en œuvre effective des réformes LMD ; ( e ) l'assurance qualité des nouveaux systèmes non traditionnels d'enseignement supérieur ; ( f ) la création et le fonctionnement des unités d'assurance qualité au niveau institutionnel ; et ( g ) la méthodologie « Tuning » et le transfert des crédits ;
- identifier les défis de la qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique et proposer des solutions durables ; et
- identifier les rôles que les parties prenantes doivent jouer dans la mise en œuvre des initiatives post- 2015 afin de garantir le succès.

### Sous thèmes

- Le développement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique aux niveaux national et continental ;
- Les impératifs de l'après -2015 pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique ;
- La qualité et l'harmonisation régionale: Les leçons des autres régions ;
- Pérenniser la qualité à travers l'espace africain d'enseignement supérieur et de recherche et le Cadre panafricain d' assurance qualité et d'accréditation ;
- Mise en œuvre de la Convention révisée d'Arusha ;
- Qualité, TIC et réformes LMD ;
- Accélérer et assurer la qualité dans le renforcement des capacités de la recherche, de la science et de la technologie, de l'enseignement supérieur privé et de l'enseignement supérieur transfrontalier.

### Résultats attendus

Les résultats attendus de la conférence :

- Les participants qui ont approfondi leur compréhension des développements post- 2015 en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique ;
- Les participants dont la capacité a été renforcée pour devenir des agents de changement dans la mise en œuvre des programmes d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique en vue de la compétitivité mondiale ;
- Un Plan d'action pour soutenir la mise en œuvre des objectifs de l'après 2015 concernant l'amélioration de la qualité de l'éducation, comme convenu par les partenaires majeurs ;
- Un Plan d'action pour soutenir le programme d'enseignement supérieur de la Commission de l'Union africaine pour la période de 2014-2017 ;
- Des praticiens d'assurance qualité mieux formés pour servir les agences nationales d'assurance qualité et créer des réseaux d'experts ;
- Une documentation raffinée des perspectives sur le concept et le paradigme de mise en œuvre de l'espace africain d'enseignement supérieur et de recherche et du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation ;

- Un Communiqué reflétant les conclusions et le plan d'action découlant des débats et des délibérations de la conférence.

## La conférence et les évènements associés

La conférence est composée des évènements ci-après:

Date	Evènement
<b>Lundi, 15 septembre</b>	Arrivée et Inscription
<b>Mardi-Mercredi, 16-17 septembre</b>	Conférence
<b>Judi, 18 septembre (matin)</b>	Assemblée générale de l'AfriQAN
<b>Judi, 18 septembre (après-midi) et Vendredi, 19 septembre (matin)</b>	Six ateliers de renforcement des capacités dans trois groupes parallèles
<b>Vendredi, 19 septembre (midi)</b>	Cérémonie de clôture de la 6 <sup>ème</sup> ICQAHEA/Excursion
<b>Samedi, 20 septembre</b>	Evènement spécial et Départ

## Ateliers

Un riche menu d'ateliers a été soigneusement préparé pour améliorer les connaissances et les compétences des participants. Chaque atelier sera pratique et durera quatre heures. Chaque participant pourra choisir trois ateliers sur la période du 18 au 19 septembre. Ces ateliers permettront de renforcer les capacités des participants qui retourneront à leurs postes munis de compétences améliorées pour mettre en œuvre des pratiques d'assurance qualité aux niveaux institutionnel, national et continental. Ces ateliers ont formé une caractéristique unique des conférences ICQAHEA au fil des années. Les réactions reçues des participants aux conférences précédentes ont encouragé les organisateurs à poursuivre cette tradition.

### Contenu des ateliers

Atelier	Contenu	Facilitateurs	Langue
<b>No. 1: Utilisation des modèles statistiques AMOS pour prédire la qualité dans les systèmes d'enseignement supérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure de la qualité dans les systèmes d'enseignement supérieur</li> <li>• Les modèles de prévision de la qualité</li> <li>• Travaux pratiques sur l'utilisation du logiciel AMOS pour la modélisation de la qualité dans l'enseignement supérieur</li> <li>• Utilisation du logiciel AMOS par les unités d'assurance qualité des universités</li> </ul>	Professeur Peter Okebukola & Dr. Michael Arove	Anglais
<b>No. 2 Mise en œuvre de la Convention révisée d'Arusha</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dispositions de la Convention révisée d'Arusha</li> <li>• Mesures pratiques pour mettre en œuvre les dispositions aux niveaux</li> </ul>	Professeur Juma Shabani et Dr Hassmik Tortian	Français et Anglais

	institutionnel, national et régional		
<b>No. 3: Création et fonctionnement efficace d'agences/unités d'assurance qualité aux niveaux national et institutionnel de l'enseignement supérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure, fonctions et cadres juridiques des agences /unités d'assurance qualité</li> <li>• Assurance qualité des « inputs », processus, et résultats dans l'enseignement supérieur</li> <li>• Ressources et financement</li> <li>• Défis et obstacles à la réussite</li> <li>• Création et fonctionnement efficace d'unités d'assurance qualité dans les universités</li> </ul>	Professeur Chiedu Mafiana, Professeur Ignatius Uvah, Dr. Noel Saliu et Professeur Anthony Arinze	Anglais
<b>No. 4: Utilisation de la méthodologie « Tuning » pour le développement et la mise en œuvre d'un système de transfert et d'accumulation des crédits en Afrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de "Tuning"</li> <li>• Éléments d'un système africain de transfert et d'accumulation des crédits</li> <li>• Travaux pratiques sur « Tuning »</li> </ul>	Professeur Olusola Oyewole	Anglais
<b>No. 5: Assurance qualité de l'enseignement ouvert et à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des normes minimales pour l'enseignement ouvert et à distance</li> <li>• système d'enseignement, pratiques d'évaluation, de recherche et de soutien aux étudiants</li> </ul>	Dr. Suleiman Ramon-Yusuf	Anglais
<b>No. 6: Renforcement et accélération de la mise en œuvre des réformes LMD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat de mise en œuvre des réformes LMD</li> <li>• Obstacles aux réformes</li> <li>• Études de cas des meilleures pratiques</li> </ul>	Professeur Juma Shabani	Français

### Regroupement des ateliers

(Note: Les participants doivent s'inscrire à un atelier par groupe)

#### Groupe A

N ° 1: Utilisation des modèles de logiciel statistique AMOS pour prédire la qualité dans les systèmes d'enseignement supérieur

N ° 2 Mise en œuvre de la Convention révisée d'Arusha

#### Groupe B

N ° 3: Création et fonctionnement efficace d'agences/unités d'assurance qualité aux niveaux national et institutionnel d'enseignement supérieur

N ° 4: Utilisation de la méthodologie « Tuning » pour le développement et la mise en œuvre d'un système africain de transfert et d'accumulation des crédits

#### Groupe C

N ° 5: Assurance qualité de l'enseignement ouvert et à distance

N ° 6: Renforcement et accélération de la mise en œuvre des réformes LMD.

## Assemblée générale du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN)

Le Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN) situé à l'Association des universités africaines (AUA) a été créé pour fournir une assistance aux institutions concernées par l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique. Le réseau constitue une plateforme officielle pour la coopération des organisations d'assurance qualité en Afrique et collabore avec des organisations similaires dans les autres régions.

En Avril 2009, l'AUA a organisé un atelier des parties prenantes à Dodowa au Ghana, qui a adopté une déclaration, la «Déclaration de Dodowa» qui souligne l'importance du réseau pour favoriser la collaboration et les liens entre les organismes d'assurance qualité en Afrique. En conséquence, un comité provisoire du réseau a été élu et ses efforts ont conduit à l'élaboration d'un projet des statuts d'AfriQAN. Lors de la première assemblée générale tenue à Accra au Ghana, du 25 au 27 Novembre 2009, les membres fondateurs ont adopté les Statuts d'AfriQAN. En Septembre 2012, un certain nombre d'amendements aux Statuts ont été proposés. Ces amendements ont été approuvés en Juin 2013 à Libreville, au Gabon. L'ordre du jour de la réunion de 2014 comprendra une mise à jour sur les activités et les projections pour l'avenir d'AfriQAN; les adhésions et les cotisations des membres; et l'élection du nouveau Conseil d'administration d'AfriQAN.

## Participants attendus

La conférence intéressera toutes les parties prenantes en matière d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique ainsi que les décideurs et les praticiens en provenance d'autres régions du monde. La participation est ouverte, mais pas limitée aux personnes, ci-après :

- Les Ministres en charge de l'Éducation / Enseignement supérieur / Science et technologie / TIC et travail
- Les Secrétaires permanents / Directeurs généraux de l'éducation et les hauts fonctionnaires
- Les Chefs et les équipes de gestion des organismes nationaux et régionaux d'assurance qualité
- Les Vice-Chanceliers, les Recteurs et les hauts Responsables des établissements d'enseignement supérieur
- Les Membres d'AfriQAN
- Les agents en charge de l'enseignement supérieur à la Commission de l'Union africaine
- Les responsables de l'UNESCO au Siège à Paris et dans les Bureaux régionaux multisectoriels en Afrique
- Les praticiens de l'assurance qualité
- Les experts en matière des TIC, de l'enseignement et de la recherche dans l'enseignement supérieur
- La société civile
- Les syndicats du personnel
- Les étudiants et les associations d'étudiants
- Les associations professionnelles
- Les employeurs ou les associations d'employeurs
- Les partenaires au développement, y compris l'ADEA et l'Union européenne
- Les parties prenantes de l'éducation en Afrique
- Les parties prenantes de l'enseignement supérieur d'autres régions du monde



## Dates de la Conférence, des ateliers et de l'assemblée générale

- **Arrivée:** Lundi, 15 septembre
- **Conférence:** Mardi-Mercredi, 16-17 septembre
- **Assemblée générale d'AfriQAN:** 18 septembre
- **Ateliers:** 18-19 septembre
- **Evènement spécial et Départ:** Samedi, 20 septembre

## Expositions

Un espace limité sera disponible pour des affichages / expositions des fournisseurs commerciaux lors de la conférence

## Langues de travail

Les langues de travail sont le Français et l'Anglais

## Partenaires

- Association des universités africaines (AUA)
- Réseau mondial des universités pour l'innovation (GUNI-Africa)
- Réseau africain d'assurance qualité
- Commission de l'Union africaine
- Université du Ghana, Legon
- Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale de la Bibliothèque présidentielle Olusegun Obasanjo
- Fondation Okebukola pour les sciences
- D'autres partenaires sont encouragés à se joindre à l'organisation de cette conférence

## Frais d'inscription

Des frais d'inscription d'un montant de 250\$ (Deux cents cinquante) seront appliqués à tous les participants non-étudiants. Les étudiants paieront 50 \$ (cinquante dollars).

## Lieu de la conférence

La conférence se tiendra au « Centre for African Wetlands » de l'université du Ghana à Legon

## Logement

Le comité d'organisation a négocié des tarifs préférentiels avec les hôtels suivants à proximité du lieu de la conférence qui disposent des navettes :

- Ford Foundation/University Guest House
- Yirri Lodge
- Erata Hotel
- Nearby guest houses in North Legon
- International Student Hostels

- Nearby guest houses at North Legon

Prière consulter les tarifs des chambres sur le site de la conférence

## Appel aux Communications

Des articles ou des « Posters » sur les sous-thèmes mentionnés ci-dessus peuvent être soumis comme contributions à la conférence. Les personnes qui souhaitent présenter une communication ou un poster à la conférence doivent soumettre un **résumé** (en français ou en anglais) de 800 mots (soit deux pages de format A4, en interligne simple ou l'équivalent, y compris les tableaux ou les diagrammes et quelques références pertinentes) en même temps que le formulaire A pour la présentation d'une communication et le formulaire B de participation (tous deux disponibles sur le site de la conférence), au plus tard le **30 mai 2014**. Le résumé doit également être envoyé par voie électronique au secrétariat de la conférence, e-mail: [j.shabani@unesco.org](mailto:j.shabani@unesco.org) et [pokebukola@yahoo.com](mailto:pokebukola@yahoo.com)

Les auteurs seront informés par le Comité du Programme en **mi-Juillet** si leurs articles / posters ont été acceptés pour présentation à la conférence. Une sélection des communications sera publiée après un processus de revue par les pairs. De plus amples détails seront fournis après l'examen des résumés.

## Site de la conférence

Le site de la conférence est situé à l'adresse : [www.okebsf.org/2014icqghea](http://www.okebsf.org/2014icqghea) Prière le consulter pour vous inscrire et recevoir des mises à jour sur la conférence, les ateliers et l'Assemblée générale d'AfriQAN

## Informations supplémentaires

Pour des informations supplémentaires, prière contacter les personnes ci-après :

- Professeur Juma Shabani ([j.shabani@unesco.org](mailto:j.shabani@unesco.org))
- Professeur Peter A. Okebukola ([pokebukola@yahoo.com](mailto:pokebukola@yahoo.com))
- Alice Lamptey ([mawuenalampsey@hotmail.com](mailto:mawuenalampsey@hotmail.com))
- Professeur Jonathan Mba ( pour les questions liées AfriQAN) ([jcmba@aau.org](mailto:jcmba@aau.org))